



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

27

RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{er} JUILLET 2009

COMPTE-RENDU RÉSUMÉ

L'Assemblée Générale de l'Office International de l'Eau s'est réunie le 1^{er} Juillet 2009 dans les locaux d'Athènes Services, 8 rue d'Athènes, 75009 Paris, sous la présidence de M. Jean-Louis BESEME, en l'absence de Jean RENARD, retenu pour des raisons de santé.

L'Assemblée Générale a pris avec regret connaissance du message du Président RENARD, par lequel il lui fait part de son intention de ne pas demander le renouvellement de son mandat de président de l'Office International de l'Eau, pour raisons personnelles.

L'Assemblée a rendu un vibrant hommage au Président RENARD pour l'action qu'il a conduite à la tête de l'OIEau depuis quinze ans et pour les résultats obtenus.

Elle décide de nommer M. RENARD, Président Honoraire de l'OIEau.

L'Assemblée Générale a procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, selon la liste annexée.

Le nouveau Conseil a élu son nouveau Bureau selon la liste annexée.

Le Conseil d'Administration, sur proposition de l'Assemblée Générale, a élu à l'unanimité, moins une abstention, M. Pierre ROUSSEL à la présidence de l'Office International de l'Eau.

La réunion s'est poursuivie sous la présidence de M. ROUSSEL.

I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11 JUIN 2008

Le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 11 Juin 2008 a été approuvé à l'unanimité.

II) BILAN D'ACTIVITE 2008 CONVENTIONS AVEC LE MEEDDAT, LE MINISTERE DE LA SANTE, L'ONEMA

En 2008, une nouvelle convention a été négociée avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) pour un soutien principalement aux activités de coopération internationale.

La convention a porté sur des montants de 820.000 € au titre des actions internationales et 59.000 € au titre du SANDRE, pour la Direction de l'Eau et 60.000 € pour le SG/SAI, soit un total de 939.000 € pour l'année 2008.

Avec l'ONEMA, une convention pluriannuelle 2008-2010 a été signée, dès la fin 2007, et porte sur deux objectifs :

- ❶ Partager le savoir et favoriser les échanges,
- ❷ Etablir un référentiel commun aux différents acteurs et valoriser les données sur l'eau.

Le montant total de la subvention de l'ONEMA en 2008 s'est élevé à 2.038.200 € pour un programme d'actions conjointes de 2.675.200 €.

Une autre convention a été également signée avec la DAEI (ex Ministère de l'Equipement) pour un montant de 40.000 €, essentiellement en appui du projet de plaquette sur la gestion des services AEPA et sur notre participation au PEXE.

Enfin, une convention a été signée avec le Ministère de la Santé (DGS) pour un montant de 114.000 € de subvention en 2008.

Outre la poursuite des grands projets débutés en 2006 et 2007, tels que SADIEau, IWRM-Net, INECO, MELIA, SPIE, etc ..., l'année 2008 aura été marquée par, notamment :

- Le catalogue 2008 du CNFME pour 435 sessions de formation eau et déchets, correspondant à 276 thèmes de stages, dont 26 sur les déchets, ainsi que 2 modules de formation interactive sur Internet, mais il y a eu certaines annulations de commandes de stages au 4^{ème} trimestre, compensées heureusement par de nouvelles demandes pour des stages à la carte.
- Les 8 « Journées de l'OIEau 2008 » ont été réalisées avec succès enregistrant un fort taux d'inscriptions de plus de 620 participants,
- Le site « l'eaudanslaville » s'est développé avec plusieurs rubriques sur abonnement et déjà plus de 530.000 visites sur les derniers 12 mois,
- « Eaudoc » a été doté d'un nouveau moteur de recherche performant,
- La coopération avec le GWP s'est renforcée notamment pour la préparation d'un manuel de la GIRE par bassins avec l'appui du MAEE,
- Un séminaire franco-coréen et une participation à l'Assemblée Générale des Ingénieurs de l'Eau Israéliens,
- Le jumelage avec la Turquie s'est terminé dans de très bonnes conditions,

- De nouveaux jumelages européens avec la Bulgarie et l'Egypte, même si le jumelage avec la Bulgarie n'a pu démarrer avant début 2009 du fait des attermoissements de la Délégation de la Commission et du CFCU à Sofia,
- La création d'un Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau dont l'Assemblée Constitutive s'est tenue à Paris les 19 et 20 novembre et à Limoges le 21, et une étude pour l'AFD des centres de formation dans la ZSP.

L'activité de formation à l'étranger s'est renforcée avec de nouvelles perspectives en Asie (Chine, Pakistan, ...) et grâce au contrat de sous-traitance avec SUEZ pour la formation dans le cadre de la DSP de Djeddah, en Arabie Saoudite.

A noter également l'animation des « assises de l'eau » de Nouvelle Calédonie ainsi que le projet de coopération décentralisée entre la Région Limousin et le Gouvernorat de Nabeul, une étude de la gestion des aquifères transfrontaliers avec l'UNESCO et le BRGM pour l'AFD ou une mission de conseil pour le contrôle de l'assainissement à la Compagnie Réunionnaise des Eaux.

C'est bien sûr la préparation du Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul qui aura été le fait marquant de l'année 2008, avec la participation de l'OIEau ou du RIOB, à un agenda très fourni de manifestations internationales préparatoires.

Le RIOB a été chargé :

- de la coordination du thème 3.1 sur « La gestion de bassin et la coopération transfrontalière » conjointement avec l'UNESCO,
- de la rédaction du chapitre correspondant du rapport pour la Région Europe, en liaison avec le « European Water Partnership »,
- de la préparation d'un « Hand Book » commun avec le GWP, suite au « brief » déjà publié en début d'année 2008,

Un ensemble de manifestations ont été organisées dans ce cadre en 2008 :

- Assemblée Générale du NARBO en Indonésie,
- Congrès de l'Association Africaine de l'Eau à Cotonou,
- Semaine Africaine de l'Eau à Tunis
- Commission du Développement Durable de l'ONU à New York,
- Conférence ECWATECH à Moscou,
- Rencontre avec l'Autorité Ukrainienne de l'Eau à Kiev,
- Conférence Européenne sur la Restauration de Rivières à Venise,
- Exposition Internationale de l'Eau à Saragosse,
- Conférence sur la Paix au Proche-Orient à Madrid,
- Congrès Mondial de l'IWRA à Montpellier,
- Euro-Riob 2008 à Sibiu (Roumanie),
- Assemblée Générale du RELOB à Rio-de-Janeiro, précédé d'une réunion préparatoire en Colombie,
- Rencontres avec les autorités chinoises de l'Eau...

La conférence « EURO-RIOB 2008 » qui s'est tenue début octobre à Sibiu en Roumanie a été un grand succès et a fait l'objet de comptes-rendus officiels tant au SCG-CIS qu'à la réunion des Directeurs de l'Eau de l'Union Européenne.

Il a été rappelé que le chiffre d'affaires de la DCI gagné sur Appels d'offres internationaux, qui est passé de 166.000 € en 2006 à 538.000 € en 2007, représente maintenant plus de 25 % des recettes des activités internationales.

L'assemblée Générale a pris connaissance et approuvée ce rapport d'activité.

III) CLOTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Le compte de résultat 2008 s'établit à 11,387 M€ net en recettes et 11,058 M€ en dépenses soit un résultat d'exploitation de 329.000 € et un résultat net après impôt sur les sociétés de 178.000 €, en retrait par rapport à 2007, qui a été une année excellente, mais sans intégrer les produits exceptionnels du remboursement par l'Administration fiscale d'un trop versé de TVA, qui s'élèvent à 436.226 € en 2008.

L'augmentation à 5,953 M€ de la masse salariale s'explique notamment par la mise en place de la nouvelle grille salariale au 1^{er} janvier 2008, dont ont bénéficié près des 2/3 des salariés ainsi que par l'augmentation de 3 % de la valeur du point en cours d'année, et qui pèsent de façon sensible sur le résultat opérationnel, notamment du CNFME.

Dans ces conditions, la dotation calculée pour l'Intéressement du personnel s'élève à 264.000 € et l'enveloppe de participation à 70.000 €.

Un complément de la prime statutaire a pu être versé au personnel sur une base moyenne de l'ordre d'un gros 13^{ème} mois, en fonction des entretiens individuels et pour un montant de 132.000 €.

L'Assemblée s'est réjouie que l'Office ait pu procéder, une année de plus, à la redistribution au personnel d'enveloppes substantielles d'Intéressement et de Participation, ainsi que de ce complément de prime statutaire.

Elle remercie la Banque Tarneaud, le Crédit du Nord, la Société Générale et la Banque Nationale de Paris pour leur soutien.

Elle se félicite de la bonne exécution de la Convention avec le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, ainsi que de la CPO avec l'ONEMA qu'elle remercie pour leurs soutiens. Elle remercie la DAEI et la DGS pour avoir poursuivi en 2008 leurs conventions.

M. LIMOUZINEAU, Commissaire aux Comptes, a rappelé les vérifications auxquelles il a procédé et présenté ses rapports réglementaires officiels destinés au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

Sur ce rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale a approuvé définitivement le compte d'exploitation 2008 et le bilan au 31 Décembre 2008, ainsi que l'inscription du résultat net de 407.552 € au report à nouveau.

Ce résultat tient compte des recettes exceptionnelles de 436.226 €.

IV) PERSPECTIVES D'ACTIVITES EN 2009 – BUDGET PREVISIONNEL

Pour 2009, le CNFME propose un nouveau catalogue de 285 stages, correspondant à 445 sessions, auxquelles s'ajoutent comme l'an dernier deux modules de formation à distance par internet : il y a un risque sur l'activité du CNFME du fait de la crise économique, mais il est difficile évidemment à évaluer. Il semble que l'on observe une réduction des inscriptions sur les stages du catalogue qui serait compensée par une demande plus forte pour les stages à la carte.

Le Catalogue « Déchets 2009 » offre 33 stages de formation.

Un catalogue spécial a été aussi publié pour la zone Caraïbes, avec le soutien de l'Office Départemental de l'Eau de la Martinique.

10 « journées de l'OIEau » sont programmées cette année,

Au MEEDDM, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité apporte un appui aux Réseaux Internationaux, dont le RIOB et le RICFME et pour nos actions en Méditerranée, dont la part française du financement du GIEE du SEMIDE, pour un montant total de subvention de 979.000 € en 2009, hors financement attendu de la DAEI.

La subvention 2009 de l'ONEMA est de 2.060 M€ dont 709.000 € pour le soutien aux actions d'information-documentation et 1,350 M€ pour le soutien à l'activité du SANDRE.

Les discussions avec la DAEI, en pleine réorganisation, n'ont pas encore pu débiter.

La subvention du Ministère de la Santé devrait être d'un montant au moins équivalent à celui de 2008, notamment pour le soutien à notre appui à la convention de l'UNECE.

Parmi les projets internationaux, il faut rappeler le jumelage avec la Bulgarie et le projet du bassin du Dong Nai au Viêt-Nam qui devrait enfin pouvoir démarrer à l'automne.

Plusieurs appels d'offres auxquels nous avons répondu sont en cours de dépouillement.

A ce stade, tout en étant très prudent, notamment faute de pouvoir apprécier les effets possibles de la crise économique générale sur notre niveau d'activité 2009, le budget prévisionnel s'établit à 11,324 M€ en recettes et 11,115 M€ en dépenses, dont 5,829 M€ pour les frais de personnel.

Le résultat d'exploitation s'établirait à 209.000 € en nette diminution par rapport aux années précédentes et le résultat net après impôt se situerait aux alentours de 119.000 €, lui aussi en baisse significative, sans compter les recettes exceptionnelles, qui vont venir des reprises de provisions passées dans le cadre du contentieux avec l'URSSAF qui s'est enfin solutionné en faveur de l'OIEau.

La trésorerie, tout en restant toujours assez largement positive, s'est significativement dégradée en 2008, du fait de la fin du dispositif de CPO, de la durée prise pour la signature de la convention 2008 avec le MEEDDAT et du régime d'acompte par trimestre mis en place tant par le Ministère que par l'ONEMA à partir de cette année. Il est probable que cette tendance se poursuive en 2009 ;

L'Assemblée Générale approuve ce budget prévisionnel 2009 et demande une nouvelle fois à la Direction d'être très vigilante à ne pas laisser s'envoler les dépenses de personnel, compte tenu de l'augmentation de 3% de la valeur du point déjà acquise en 2008 et d'un niveau d'inflation devenu très faible en 2009.

Elle se félicite de la signature rapide de l'avenant pour 2009 à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2008 – 2010, avec l'ONEMA, qu'elle remercie pour son soutien.

Elle se félicite également de la signature de la convention 2009 avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (DEB). L'Assemblée souhaite que la DAEI puisse le plus rapidement possible préciser ses priorités et son éventuel soutien compte tenu de la réorganisation de ses services.

Elle espère la signature rapide de la convention 2009 avec le Ministère chargé de la Santé, en soutien nécessaire au détachement à compter du 1^{er} Avril 2008 de Monsieur Chantrel, Ingénieur Général de la santé, comme annoncé par le Ministère.

Elle demande que la masse salariale soit maintenue en dessous de 5,850 M€ en 2009, hors reprise, sauf amélioration sensible constatée du résultat net par rapport aux prévisions actuelles.

En ce qui concerne la trésorerie, l'Assemblée Générale approuve les conditions consentie par la Banque Tarneaud en ce qui concerne la mise en place des mesures décidées en juin 2008 :

- une hausse de la ligne de découvert classique de 450 000 € à 700 000€, adossée à la cession de créances Dailly,
- la remise à niveau de la ligne de billet à ordre de 450 000 € contractée initialement en 2004 et amortissable en 28 trimestres jusqu'en 2015, avec reconduction de l'hypothèque déjà prise sur les bâtiments de Sophia-Antipolis.

L'Assemblée donne mandat au Président pour signer les conventions nécessaires avec la Banque Tarneaud après avoir obtenu l'autorisation au préalable du Préfet de Paris (délégation pourra être donnée au Secrétaire Général).

L'Assemblée remercie également l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la mise à disposition temporaire de M. André BOSCHET.

V) NEGOCIATIONS SALARIALES – ACCORDS D'ENTREPRISE

M. DONZIER rappelle qu'un accord d'intéressement aux résultats a été signé en Juin 2006 avec le Comité d'Entreprise, après un référendum interne, pour être applicable sur les résultats de 2006, 2007 et 2008.

Des accords d'entreprises sur la création d'un compte épargne-temps et sur l'annualisation des temps partiels ont aussi été signés, ainsi qu'un accord sur la participation et sur l'ouverture d'un Compte Epargne Entreprise auprès de la Banque Tarneaud, du fait des bons résultats de 2007.

Un plan de carrière de longue durée, pour les collaborateurs concernés, qui sont de plus en plus nombreux à l'Office, a été négocié fin 2007 avec les syndicats et s'est appliqué au 1^{er} janvier 2008.

Les modalités d'un entretien annuel d'évaluation généralisé ont été définies par une note de service du 3 janvier 2008, c'est à cette occasion qu'est précisé avec chaque agent le montant du complément de prime individualisée qui lui sera attribué au titre des résultats de l'exercice de l'année précédente.

L'entretien sert en effet désormais de base à la fixation de cette nouvelle prime individuelle de résultat prévue dans l'accord avec les syndicats à compter de 2008 et en complément de la prime statutaire annuelle.

En contre partie d'un report de la date d'effet de la revalorisation de 3% de la valeur du point de la convention collective, les collaborateurs ont également bénéficié en 2008 d'une revalorisation des tickets-restaurants.

Compte tenu des nouvelles règles fixées par le Gouvernement, une négociation pour le choix d'une nouvelle mutuelle santé unique pour toutes les directions de l'Office a dû être engagée, les prestations de couverture obtenues de la Mutuelle du Limousin – EOVI – après mise en concurrence, se sont sensiblement améliorées sans augmentation significative du coût, ni pour les agents, ni pour l'Office, à compter du 1^{er} janvier 2009.

L'Assemblée Générale réaffirme son soutien à une politique salariale liée aux résultats de l'Office et la performance individuelle des agents et à leurs responsabilités hiérarchiques réelles, dès lors que l'inflation est déjà largement couverte par les augmentations officielles de la valeur du point dans le cadre de la convention collective.

Elle approuve la reconduction de l'accord sur l'intéressement pour une nouvelle période de trois ans sur les résultats des exercices 2009 - 2010 et 2011.

Le Président rappelle qu'une prime de sujétions spéciales est attribuée par ailleurs aux directeurs, aux personnels travaillant à la DG et aux fonctionnaires mis à disposition, aux chefs de service et aux assistantes des Directeurs à Limoges, La Souterraine et Sophia-Antipolis, pour compenser les importants dépassements d'horaires liés à leurs fonctions et les contraintes de déplacements très fréquents.

La politique salariale très généreusement engagée depuis 6 ans, notamment dans le cadre fixé par la nouvelle grille des qualifications et des salaires et l'avancée majeure que représente l'accord sur l'intéressement des salariés aux résultats, est un succès, et vient récompenser les efforts fournis par les collaborateurs pour assurer de bons résultats à l'OIEau.

VI) VENTE DU BÂTIMENT DE SOPHIA-ANTIPOLIS (2EME TRANCHE)

La Fondation Sophia-Antipolis, le 3 novembre 2008, nous a signifié qu'elle renonçait à l'acquisition de nos locaux, compte tenu du ralentissement de son activité.

Une recherche d'acheteurs du secteur privé a été relancée, compte tenu du temps perdu pour cette vente, pour le moment sans succès.

Compte tenu du contexte médiocre du marché immobilier à Sophia-Antipolis, l'Assemblée Générale a décidé de rapatrier l'Unité Technique du SEMIDE dans les locaux inoccupés de l'OIEau, afin de diminuer ses coûts de location et renforcer les liens entre les équipes.

Une nouvelle estimation des locaux restés libres sera demandée au Service des Domaines.

VII) SITUATION DES CONTENTIEUX

M. HILAIRE a rappelé une nouvelle fois que l'Office a contesté le redressement effectué par l'URSSAF sur les indemnités versées aux fonctionnaires de l'Etat intervenant dans les jumelages préadhésion en Europe de l'Est.

La décision rendue en décembre 2006 en 1^{ère} instance a débouté l'Office et donné raison à l'URSSAF. Il a été décidé d'interjeter appel de cette décision.

La Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a le 10 février dernier débouté définitivement l'URSSAF.

Suite au nouveau contrôle effectué par l'URSSAF fin 2007, un nouveau redressement a été effectué sur les mêmes bases que celles contestées ci-dessus, ainsi que sur un calcul de plafond à appliquer sur les salaires à temps partiels pour lesquels les interprétations des URSSAF diffèrent entre Limoges et Paris.

L'Office évidemment a contesté ces nouveaux redressements, pour le moment au niveau d'un recours amiable. Les sommes contestées ont bien sûr été provisionnées sur le budget 2007. L'issue de ce deuxième contentieux est évidemment lié à la décision prise en Appel pour le 1^{er} jugement et une partie devrait tomber automatiquement.

Il rappelle également que dans le cadre du jumelage avec la Pologne, le Ministère des Affaires Etrangères a eu également des difficultés pour clore le dossier du Conseiller Résident à Varsovie, suite à un accident de santé (problème d'indemnité, de congés et de remboursement au CFCU d'avances sur frais ...) survenu début 2005 et au décès de l'agent concerné en juin 2006. Il a été impossible de recouvrer un trop perçu sur les indemnités de résidence en Pologne, dont l'OIEau s'est retrouvé redevable devant la Délégation de la CE en Pologne. Une démarche amiable auprès des héritiers a échoué. Les procédures contentieuses nécessaires ont été engagées par FIDAL. Le tribunal s'est finalement déclaré compétent, mais le jugement en première instance n'interviendra pas au fond avant la fin 2009 au mieux.

VIII) EXTENSION DU CNFME A LA SOUTERRAINE

Il est prévu de réaliser dès l'automne 2009 le projet d'extension à La Souterraine pour la création du nouveau laboratoire et de salles de cours supplémentaires. Le devis prévisionnel s'élève à 1,400 M€ en hypothèse haute.

Le plan initial de financement a été établi sur la base d'un cofinancement de 560 M€ du FEDER, 280 M€ du Conseil Général de la Creuse et de la Ville de la Souterraine, 280 M€ de la Région Limousin et 280 M€ d'emprunt de l'OIEau.

L'Assemblée Générale remercie le Gouvernement qui a bien voulu depuis inscrire le projet parmi les priorités du Plan de Relance, pour un montant de subvention de 225.000 €. Ce qui permet de ramener la part des Collectivités à un total global de 315.000 €

L'Assemblée estime au maximum à 300.000 € le montant du prêt que l'OIEau peut souscrire pour cette opération sans compromettre l'équilibre économique du projet et compte tenu des emprunts déjà souscrits pour l'extension des bâtiments de limoges en 2007 et des frais financiers de cet emprunt.

Elle regrette que la Région Limousin, le Conseil Général de la Creuse, la Ville de la Souterraine n'ai pas, à ce jour, apporté au projet le soutien qui était escompté et 204.000 € seulement ont été annoncés à ce jour.

L'Assemblée Générale leur demande de revoir conjointement leur participation à hauteur globalement des 315.000 € nécessaires pour lancer le projet complet, compte tenu du prêt de 300.000 € à souscrire par ailleurs par l'OIEau, soit, en hypothèse haute, 111.000 € de complément.

Les aides espérées s'élèvent donc à 157.500€ pour le Conseil Général de la Creuse et la Ville de la Souterraine et 157 500€ pour la Région Limousin, de façon à ouvrir le chantier au plus tard en Septembre 2009.

L'Assemblée souhaite qu'une réunion des collectivités concernées puisse se tenir dans les tout premiers jours du mois de juillet.

L'Assemblée Générale a donné son accord pour la réalisation du prêt complémentaire de 300.000 € au maximum auprès de Banque Tarneaud (sauf meilleure offre de la BNP) au taux fixe de 4,05% sur 12 ans et pour la constitution d'une hypothèque sur le bien financé pour cette durée.

L'Assemblée Générale a donné mandat au Président pour solliciter l'autorisation préalable nécessaire du Préfet de Paris, puis signer les conventions de prêt avec la banque qui sera retenue. (Délégation pourra être donnée au Secrétaire Général).

L'Assemblée a souhaité que la Direction du CNFME lance le plus rapidement possible les appels d'offres pour cette extension, afin de connaître au plus juste l'estimation définitive des travaux, et que le Président et le Bureau puisse prendre ou non à l'automne la décision de lancer le chantier compte tenu des financements qui seront définitivement apportés par les collectivités.

IV) FORUM MONDIAL DE L'EAU D'ISTANBUL

L'activité du Secrétariat du RIOB en ce début d'année 2009 a été particulièrement chargée dans le cadre du V^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu du 16 au 22 Mars 2009 à Istanbul.

Le RIOB a coordonné avec l'UNESCO 5 sessions officielles du thème 3.1 sur la gestion de bassin et la coopération transfrontalière, s'est associé à des side-events avec la Commission de la Rivière Jaune (Chine) et l'Autorité du Bassin du Pô (Italie) et a coorganisé avec EWP la session régionale pour l'Europe.

L'OIEau en tant que tel a organisé la session officielle 6.1.1 sur l'accès aux connaissances, ainsi que des side-events sur la formation avec le RICFME et sur les systèmes d'information sur l'eau, conjointement avec l'ONEMA et le SEMIDE.

Bien sûr l'OIEau a participé activement à l'activité du Partenariat Français pour l'Eau, dans le cadre de la participation française au Forum d'Istanbul.

X) QUESTIONS DIVERSES

L'Assemblée Générale a également évoqué différentes questions :

- ◆ Les montants des cotisations annuelles à l'OIEau, qu'elle a maintenu au même niveau que l'an dernier, soit respectivement à 8.000€, 4.000€, 3.000€ et 1.000€,
- ◆ La revue de presse de 2008,
- ◆ Les statistiques détaillées d'accès aux sites Internet,
- ◆ L'ouverture du nouveau portail internet de l'OIEau en français et anglais,

L'Assemblée Générale confirme également la modification de pure forme de l'article 4 des statuts adoptée en juin 2008 pour ajouter à la liste des personnalités qui « Peuvent assister également aux réunions du Conseil d'Administration, avec voix consultative », le Directeur Général de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, et demande au Préfet de Paris d'approuver cette modification.

L'Assemblée a également été informée du contrôle de la Cour des Comptes portant sur les exercices de 2002 à 2008.

Elle a de nouveau félicité la Direction et tout le personnel de l'association pour les bons résultats économiques qu'ils obtiennent et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.

Le Président
A. L. Besème